



PERPIGNAN
LA RAYONNANTE

RAPPORT ANNUEL 2023

DEVELOPPEMENT DURABLE



ÉDITORIAL



Louis ALIOT
Maire de Perpignan



Rémi GÉNIS
**Adjoint délégué au
développement durable**

Depuis 2 ans, notre département souffre de la sécheresse et tout particulièrement cette année, avec des restrictions importantes mises en place dès le mois de mai. Fait exceptionnel, alors que le mois d'octobre est généralement le plus pluvieux, Perpignan a connu un déficit de précipitations de -80 % par rapport à la normale. Résultat, un arrêté sécheresse qui a été prolongé jusqu'au 1^{er} février 2024. La situation est inédite et risque malheureusement de se reproduire, appelant d'importantes modifications de nos habitudes.

L'équipe municipale, consciente de ces enjeux et de l'urgence de la situation, s'est fortement mobilisée et n'a pas attendu la crise de 2023 pour prendre des mesures d'économies d'eau. Depuis 3 ans, des économies ont été faites dans tous les domaines :

- 83 431 m³ d'eau pour l'arrosage des espaces verts (-42 %) ;
- 67 564 m³ pour les stades (-34 %) et -13 021 m³ pour la propreté (-48,5 %).

Ces initiatives sont encore renforcées avec un exemple particulièrement significatif : la récupération des eaux de lavage des filtres de la piscine du Moulin à Vent représentant 10 à 15 m³ par jour, qui sont désormais utilisées pour alimenter les engins de propreté. Le dispositif provisoire mis en place dans l'urgence, dès le mois de juin par les équipes, sera pérennisé prochainement avec la création d'une véritable unité de pompage et de stockage enterrée qui servira également à arroser le Parc des sports.

Parce que l'urgence climatique appelle la mobilisation de

tous, nous avons aussi renforcé les actions de sensibilisation autour des thématiques du développement durable, avec le Festival de l'eau organisé depuis 2 ans, au mois de mars, ou le World Clean Up Day qui a été largement conforté à travers le village des animations et le marché de la seconde main.

L'inflation et les prix de l'énergie élevés sont aussi une préoccupation importante de nos concitoyens. Nous avons donc signé en octobre un partenariat avec la société Voltalis qui propose gratuitement et sans abonnement aux 24 620 foyers de Perpignan, chauffés au tout électrique, une solution pour maîtriser leur consommation électrique.

Avec mon équipe, je souhaite poursuivre la mutation de notre belle cité et son adaptation aux enjeux de demain. Ainsi, nous travaillons actuellement à l'élaboration de notre nouveau Plan Climat qui sera adopté à la fin du 1^{er} semestre 2024.

Nous poursuivrons bien entendu les investissements importants en faveur de la transition énergétique, pour consommer moins...

Mais ce prochain Plan Climat fera aussi la part belle aux actions qui permettent de rafraîchir la ville et de désimperméabiliser l'espace public afin de lutter contre la canicule et de favoriser l'infiltration des eaux de pluie. Nous devons en effet, plus que jamais nous adapter aux nouvelles conditions de vie qui nous impactent déjà, mais aussi, préparer dès aujourd'hui un avenir plus durable pour tous.

PERPIGNAN SENSIBILISE LES HABITANTS

Montée en puissance du World Clean Up Day



La Ville de Perpignan a organisé le samedi 16 septembre, la 3^e édition du World Clean Up Day (journée mondiale du nettoyage).

Le matin, en partenariat avec les clubs Rotary, Lions et Soroptimist se déroulait l'opération de nettoyage bénévole « Bien dans notre Têt » le long des berges, avec en nouveauté cette année, un challenge par équipe où les participants qui avaient collecté le plus de déchets pouvaient remporter des lots.

A noter : la participation remarquée des adolescents des points jeunes venus en nombre, ainsi que les joueurs de l'USAP,

l'USAP féminin et des Dragons. L'après-midi un grand village axé sur les thématiques du développement durable était organisé place de la Victoire. De nombreuses animations ludiques



et pédagogiques sur le tri, le recyclage, l'économie circulaire et la préservation de l'environnement étaient proposées. Nouveauté cette année, un marché de la seconde main et de l'occasion, où plusieurs intervenants proposaient de nombreux objets à petits prix, dont les acteurs de la Maison de quartier Maillolles qui présentaient leur concept de prêt à porter de seconde main « troc en main ».

A 15h00, les Perpignanais venus particulièrement nombreux ont pu assister au défilé de mode des enfants des maisons de quartiers Maillolles, Baléares et St Mathieu relookés avec des vêtements customisés par les mamans, lors des ateliers organisés par l'association « Les ateliers d'Émilie ».

13^e fête de la nature au parc Sant Vicens



La Ville de Perpignan a organisé le 28 mai dernier la 13^e édition de la Fête de la Nature. Cet événement, qui se

déroule au parc Sant Vicens, sensibilise la population à la préservation de l'environnement et de la biodiversité

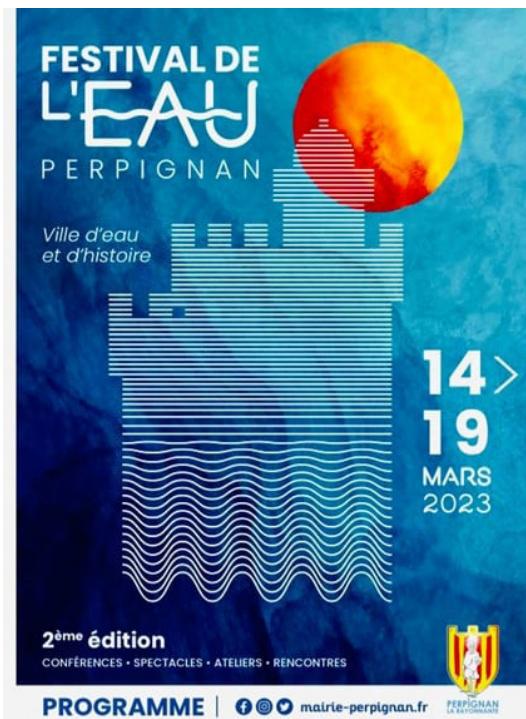
à travers de nombreuses animations ludiques et pédagogiques.

Au programme, un grand marché bio avec des producteurs locaux, un marché aux fleurs et la présence d'associations. Parmi les animations proposées : atelier land'art, jeux en bois géants, mur d'escalade, création de makis végétariens, initiation au jardinage... En parallèle des visites guidées permettaient de découvrir la richesse de la flore et de la faune présentes dans le parc.

Cette année encore la fête de la nature a fait le plein, avec plus de 5 000 personnes venues profiter des animations et stands en famille par une journée très ensoleillée.

PERPIGNAN SENSIBILISE LES HABITANTS

2^e édition du Festival de l'eau



Aider les habitants en situation de précarité



Afin de renforcer le soutien et l'accompagnement des habitants en situation de précarité, la Ville de Perpignan a décidé en septembre 2023 d'accorder une subvention supplémentaire de 5 000 € à l'association Médiance 66 pour leurs actions menées dans le cadre du dispositif Maison France Service.

Cette nouvelle subvention s'ajoute aux 6 000 € déjà votés en juin 2023 au titre des subventions de droit commun et aux 26 600 € attribués au titre du contrat de Ville (budget qui avait lui-même déjà augmenté en 2021 et 2022 pour élargir le nombre de permanences).

En cette période de restriction budgétaire, ces moyens supplémentaires accordés par la Ville, démontrent la forte volonté des élus de s'impliquer dans la lutte contre la précarité et dans le soutien aux habitants les plus vulnérables.

En cette année 2023 marquée par un déficit record de pluviométrie, sensibiliser les habitants sur la raréfaction et le gaspillage de l'eau est essentiel. La Ville de Perpignan a donc organisé sa 2^e édition du Festival de l'eau du 14 au 19 mars 2023. Plus de 21 activités proposées en cinq jours avec des conférences, des animations au sein des musées et des maisons de quartier, la projection de films à la médiathèque, des conférences-promenades autour de la Basse, des visites de la station d'épuration, des spectacles pour enfants...

Le samedi 18 mars, choisi pour organiser le village de l'eau place Cayrol, a été marqué par l'une des rares journées de pluie de 2023.

Les services de la Ville et divers partenaires ont proposé toute la journée, des ateliers et stands pour sensibiliser le grand public sur le cycle de l'eau et comment la préserver. Un spectacle son et laser sur le thème des 600 ans du Canal Royal est venu clore cette



manifestation.

Le choix s'est porté sur ce type de spectacle car peu consommateur en énergie et ne nécessitant pas de mobiliser de l'eau en cette période de restriction.



Réunions publiques sur les risques à Perpignan



La Ville de Perpignan est exposée à divers aléas naturels : inondations, sécheresse, canicule...

Afin d'explorer ces phénomènes, la Sécurité Civile de Perpignan propose aux habitants d'échanger sur ces thématiques à travers une exposition et une présentation interactive

(présentation maquette du bassin versant) lors d'une série de réunions publiques. Cinq rencontres ont été proposées en automne dernier dans chacune des mairies de quartier.

Ces réunions ont permis aux habitants d'obtenir des informations sur les mesures à prendre en cas de vigilance météo rouge ou orange, ou encore de savoir si leur habitation était en zone inondable et obtenir ainsi plus de réponses sur les conséquences du changement climatique.

PERPIGNAN SENSIBILISE LES HABITANTS

Perpignan signe un contrat avec Alcome, l'éco-organisme agréé par l'État pour financer l'élimination des mégots



Le conseil municipal de septembre 2023 a validé la signature du contrat avec l'éco-organisme Alcome, agréé par l'État pour financer des actions de prévention, de collecte, et d'élimination des mégots.

Pour rappel, la loi (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a prévu la création d'une filière à responsabilité élargie des producteurs de tabac (REP). Ainsi, ces derniers doivent désormais

financer la gestion et l'élimination de ces déchets sous la forme d'une éco-participation.

Alcome, gère ces financements et les reverse aux collectivités en charge de la propriété de l'espace public.

A ce titre, Alcome fournit à la Ville des cendriers de rue, des outils de communication et un soutien financier pour la collecte de ces déchets.

La subvention s'élève à plus de 248 000 € et est versée en année pleine. Le contrat ayant été signé le 18 octobre, la Ville percevra en 2024, un peu plus de deux douzièmes de cette somme. Ce n'est qu'en 2025, que l'ensemble de l'enveloppe financière prévue sera versée.

En contrepartie, la Ville doit recenser les lieux de concentration de mégots dans l'espace public et mettre en œuvre des actions pour les réduire (sensibilisation, nombre de cendriers suffisants, collecte...). Le déploiement des cendriers, fournis par Alcome se fera sur 2024.



JETER UN MÉGOT PAR TERRE EST PASSIBLE D'UNE AMENDE DE 135 € !

EN DÉCEMBRE DERNIER LES SERVICES DE LA VILLE ONT DISTRIBUÉ DES CENDRIERS DE POCHE A TOUS LES CHALETS DU VILLAGE GOURMAND INSTALLÉS ALLÉES MAILLOL



PERPIGNAN SENSIBILISE LES JEUNES

Jardin jeunes pousses



En 2023, la Ville de Perpignan a soutenu la création d'un nouveau jardin pédagogique, appelé « jardin des jeunes pousses ». Porté par la SCOP Perspectives et proposé dans le cadre du dispositif « cité éducative ».

Le projet a pour objectif :

- De développer le jardinage comme activité éducative et de lien social avec notamment la mise en place d'un jardin école destiné plus particulièrement à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans.
- De créer une petite pépinière rassemblant écoles, collèges, et habitants autour de la végétalisation du quartier via la production de plantes.

Pour accompagner ce projet la ville de Perpignan a mis à disposition gratuitement deux parcelles de terrain et apporte un financement à hauteur de 4 000 € dans le cadre de « cité éducative », auxquels s'ajoutent 37 500 € de l'agence nationale de la cohésion des territoires. Les premières actions ont débuté à la rentrée, avec une ouverture du site les lundis, mercredis et vendredis après-midi.

Du 9 au 13 octobre, plus de 200 enfants ont participé à un atelier semis et bouture et préparé une plante pour noël.



Les mercredis et vendredis après-midi, les 10 parcelles de 10m² sont mises en culture avec une quinzaine de jeunes du quartier.

Enfin l'association propose également des ateliers « pépinière de quartier et chantiers collectifs » avec les habitants du quartier : 3 ateliers ont été organisés sur le second semestre 2023, réunissant plus d'une cinquantaine de participants.

De nouvelles actions pour sensibiliser les écoliers au développement durable

Renforcé en 2022, l'appel à projet dédié au développement durable a permis de proposer de nouvelles actions à destination des élèves des écoles de Perpignan.

Parmi les nouvelles actions 2022/2023 :

- L'association Perpi-Urbagreen, lauréate de la 2e édition de l'appel à projet Perp'initiatives



a animé des ateliers sur les notions à prendre en compte pour créer un jardin respectueux de l'environnement et les solutions pour éviter l'utilisation d'eau et de pesticides. Les élèves des écoles Duruy et Anatole France ont bénéficié de deux interventions en classe, et d'un atelier sur le jardin Viète où l'association développe un potager urbain collectif.

- Autre nouveauté, l'atelier « le grand voyage du chocolat » porté par l'association PSI, pour découvrir et comprendre le commerce équitable. L'objectif est d'amener les enfants à se questionner et comprendre comment on passe

de la fève de cacao au chocolat, en passant par toute la chaîne des différents acteurs de la production jusqu'à la consommation.



AU TOTAL, SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023, 52 CLASSES ET 8 ACCUEILS DE LOISIRS PÉRI OU EXTRASCOLAIRE ONT BÉNÉFICIÉ DE CES ACTIONS, SOIT PLUS DE 1400 ENFANTS SENSIBILISÉS.

PERPIGNAN SENSIBILISE LES JEUNES

Ici commence la mer



Au mois d'avril, 50 jeunes de l'EAJ de la diagonale du Vernet ont pu assister à une conférence sur les microplastiques en mer et leur conséquence sur l'environnement, organisée par la Ville, en partenariat avec le Lions Club et la société Plastic At Sea. Puis

avec l'aide des services, les jeunes ont appliqués un message « ici commence la Mer », avec des pochoirs au-dessus des grilles d'eaux pluviales (avaloirs) avec une bombe à craie. L'objectif de cette signalisation est d'interpeller et de sensibiliser l'ensemble des usagers au fonctionnement du réseau d'eaux pluviales afin d'inciter chacun à adopter des comportements vertueux.

En effet, contrairement aux idées reçues, les avaloirs ne sont pas des bouches d'égout, ils recueillent les eaux de pluie ruisselant sur la chaussée. Cette eau est captée par des canalisations et se déverse directement dans le milieu naturel. Elle ne passe pas par la station d'épuration ! Cette méconnaissance induit des gestes inadéquats (jet de mégots, déchets jetés au sol, rejets de peinture...) impactant notre écosystème et nuisant au milieu naturel.

Enfin, pour clore la journée les jeunes se sont rendus sur la plage du Sardinal à Canet, particulièrement impactée par la pollution pour ramasser les déchets provenant des rivières la Têt et l'Agl. Ils ont ainsi pu, toute la journée, comprendre et suivre le cheminement des déchets, de la bouche d'égout jusqu'à la mer.



Perpignan sensibilise les jeunes au changement climatique



Parce que les jeunes sont les citoyens de demain et particulièrement concernés par le changement climatique, la Ville de Perpignan a proposé une

animation « fresque de climat » pour les jeunes des Espaces Adolescence et Jeunesse. La fresque du climat est un atelier pédagogique animé par une communauté de Fresqueurs, basé sur un jeu de 42 cartes issues des rapports scientifiques du GIEC. L'atelier mobilise l'intelligence collective pour sensibiliser de façon ludique et collaborative les participants aux changements climatiques.

La Fresque du Climat permet à chacun de comprendre l'ampleur et la complexité des enjeux liés aux dérèglements climatiques et les liens de cause à effet afin d'appréhender les enjeux climatiques dans leur globalité. Car pour agir, il faut comprendre !

4 ateliers organisés au mois de décembre ont permis de sensibiliser 45 jeunes !

PERPIGNAN : SE DÉPLACER AUTREMENT

Des voiries rénovées et apaisées en cœur de Ville

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine, nombre de voies en cœur de Ville font aujourd’hui peau neuve. Derrière ces travaux d’embellissement du cadre de vie, la volonté des élus est d’apaiser la circulation et de favoriser un partage plus harmonieux de l'espace public au profit des piétons.



Débutés en 2022, les aménagements de cet axe structurant situé entre la place du Pont d'en Vestit et la place Cassanyes font l'objet de plusieurs tranches de travaux, dont certaines terminées et d'autres en projet pour 2024.

La première étape a consisté à renouveler et sécuriser les réseaux (eau, assainissement, gaz, électricité et télécommunication) devenus obsolètes. Ces travaux coordonnés par les services de la Ville ont été menés par PMM et l'ensemble des opérateurs. Une fois les réseaux remplacés et certaines lignes aériennes enterrées, les services de la Ville ont ensuite repris la main pour la partie embellissement et aménagement de voirie.

- **Offrir un espace public apaisé aux étudiants, autour du campus Mailly**

Avec l'arrivée de l'Université en centre-ville, ce secteur fortement emprunté par les étudiants, méritait d'être sécurisé et embelli. C'est chose faite !

La Place Hyacinthe Rigaud et la Rue Emile Zola ont été entièrement réaménagées, avec la mise à niveau de la chaussée, des trottoirs et l'installation de revêtements qualitatifs de granit rose délimitant les espaces. Des arbres ont également été plantés pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur en été, sur la place Rigaud qui accueille désormais la bibliothèque de droit.

Des travaux de même nature sont en cours et se poursuivront sur la rue LLucia jusqu'à fin janvier 2024. Par ailleurs, des fouilles archéologiques ont été lancées en novembre sur la place Deloncle, qui fera aussi l'objet d'aménagement dans les prochaines années.

- **Piétonisation de la rue des Augustins**

Autre tronçon important réaménagé dans le cadre de ce programme global de revitalisation du centre-ville, la rue des Augustins a été entièrement requalifiée et rendue aux piétons. Elle doit par ailleurs faire l'objet d'un programme de redynamisation commerciale.

Un couloir bus et des cheminements piétons et vélos, rue Payra



Pour rappel, la requalification de la Rue Payra, s'inscrit dans un aménagement plus global intégrant le quai Batillo, le carrefour Larminat, la Place de la Résistance ainsi que les amorces des avenues Général Leclerc et Georges Clemenceau. Les travaux ont principalement porté sur la création d'un couloir bus à sens unique, d'une piste cyclable à double sens. Les cheminements piétons et cycles sont rendus plus confortables et le revêtement des trottoirs repris avec des matériaux qualitatifs. La circulation à double sens est basculée sur le quai François Batillo et une rampe d'accès a été créée modifiant les conditions d'entrée et de sortie du parking Notre Dame.

PERPIGNAN : SE DÉPLACER AUTREMENT

Réduire la vitesse à 30 Km/h en ville pour améliorer la sécurité de tous



Les élus ont validé la mise en place de 3 zones supplémentaires de limitation de vitesse à 30 km/h pour 2023 afin d'améliorer la sécurité des piétons, vélos et la qualité de vie de tous.

En effet, réduire la vitesse à 30 km/h limite les phases d'accélération et de freinage, ce qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions aux particules fines, avec un impact positif sur l'amélioration de la qualité de l'air !

Il reste aujourd'hui très peu de zones à Perpignan où la vitesse est autorisée au-delà de 30km/h. Dans un souci de rééquilibrer le partage de l'espace public au profit des mobilités actives, les élus réfléchissent donc à une possible généralisation de cette limitation de vitesse sur l'ensemble de la zone urbaine.

Du stationnement dédié aux deux-roues motorisés



La Ville de Perpignan a créé en juillet des sites de stationnement spécifiques pour les scooters et les motos. Cela permet, d'une part de libérer les voies et trottoirs qui empêchent parfois les piétons de circuler et par ailleurs d'éviter que les motards utilisent le mobilier dédié aux vélos.

Les places de stationnement sont en partie équipées de dispositifs permettant l'attache d'antivols, en fonction des possibilités techniques (barres d'accroche antivol spécifique). Entièrement gratuits, ces emplacements sont identifiés par un marquage au sol spécifique et un panneau de signalisation réglementaire. Certaines zones sont déjà en service : aux stades Aimé Giral et Gilbert Brutus, à la piscine Arlette Franco et à la gare SNCF. L'objectif est d'implanter à terme, plus de 20 zones entièrement gratuites en centre-ville et dans tous les quartiers.

Le déploiement des bornes de recharge se poursuit

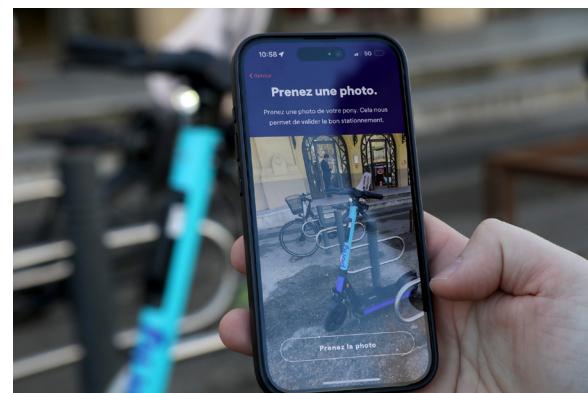


En 2023, 6 bornes de recharges pour véhicules électriques ont été installées :

- 1 borne, rue Francisco Ferrer
- 2 bornes au Square Jeantet Violet
- 1 borne, Cours Palmarole
- 2 bornes, Avenue De Gaulle

Ces travaux portent à 23 le nombre de bornes de recharge aménagées par la Ville sur le territoire (correspondant à 38 points de charge) sur un total de 100 prévues jusqu'à fin 2025 !

Une nouveau délégataire pour la location de trottinettes



En novembre 2023, la communauté urbaine Perpignan Méditerranée a délibéré en faveur d'une nouvelle délégation de service public d'une durée de 3 ans, attribuée à la société PONY pour le déploiement de 200 vélos et 200 trottinettes électriques en libre-service, sur le territoire de Perpignan. Principale nouveauté : afin de garantir la sécurité des piétons, les trottinettes et vélos devront désormais être déposés dans des emplacements réservés matérialisés au sol (une quarantaine de sites dans le centre-ville et une soixantaine sur les extérieurs). Il ne sera donc plus possible de les déposer à n'importe quel endroit. La zone de déploiement couvrira tout le territoire de la Ville.

PERPIGNAN : SE DÉPLACER AUTREMENT

Des nouvelles de la voie verte

L'aménagement se poursuit pour la voie verte sécurisée de 4 km qui chemine le long de la Basse entre la zone économique Saint-Charles et le centre-ville.

Rappel : depuis 2019, plusieurs tronçons ont été réalisés, correspondant à peu près à la moitié du tracé prévu, par exemple :

L'avenue du Dr Torreilles et le chemin du Foulon ont été reliés, puis raccordés à l'avenue Julien Panchot et à la zone de loisirs créée au nord du stade Saint Assiscle.

Puis il a été créé un passage inférieur en rive droite de la Basse entre les jardins de la Basse et le quai de Genève.



Credit photo : agence COGEAM

En 2023, les travaux ont été réalisés entre la rue Courteline et le quai de Hanovre. Ils se poursuivront début 2024, sur le quai Nobel, avec une mise à sens unique des quais Hanovre et Nobel. Les carrefours seront également sécurisés pour les vélos.

Reste à réaliser un tronçon important en cœur de ville. **Les études techniques du tronçon reliant le Palmarium à la rivière Têt (900m) ont été finalisées en 2023.**

A partir du Palmarium, le tracé de la piste change de quai pour passer de la rive gauche à la rive droite de la Basse. Le projet prévoit d'aménager une rampe au niveau de la Préfecture pour descendre dans le lit de la Basse et passer sous le Pont Magenta. Sur cette section, la voie cyclable sera ainsi aménagée au cœur de cette coulée verte située en plein centre-ville et ce jusqu'au passage à gué qui rejoint la rivière Têt.

Les cyclistes retraverseront la Basse après le Pont Magenta. Le tracé reprend donc sa course du côté de la rive gauche de la Basse avec l'aménagement d'un cuvelage en béton abaissé qui servira de déversoir de la rivière en cas de crue

et se poursuit jusqu'au passage à gué de la Têt.

Les études techniques de ce projet ont été réalisées en concertation avec l'État. Elles sont désormais soumises de façon officielle à la DDTM dans le cadre de la loi sur l'eau. Le démarrage des travaux est prévu pour la fin 2024, et devraient durer un an.



Credit photo : agence Ginjaume

PERPIGNAN EXEMPLAIRE

Vers une stratégie numérique responsable



La loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique (loi REEN) a été promulguée le 15 novembre 2021. Elle propose une série de mesures pour favoriser un numérique sobre, responsable et écologiquement vertueux en France et vise pour cela, plusieurs enjeux, notamment :

- Limiter le renouvellement des appareils numériques en introduisant et renforçant l'information et les sanctions sur l'obsolescence programmée.

- Promouvoir une stratégie numérique responsable dans les territoires.

La Loi REEN prévoit ainsi que dès 2025, les communes et leurs intercommunalités de plus de 50 000 habitants devront élaborer une stratégie numérique responsable.

Pour préparer cette échéance, la direction du numérique qui est mutualisée, a lancé en 2023, la réalisation conjointe du bilan carbone du parc numérique de la Ville de Perpignan et de la Communauté Urbaine, ainsi que des usages. Le périmètre étudié comprend ainsi 12 696 équipements répartis en 2 entités distinctes et l'analyse des usages des 3 700 collaborateurs.

Les premiers éléments de cette étude ont été rendus en décembre 2023. Ils devront encore être affinés pour se décliner ensuite dans un plan d'actions concret.

Le parc de la ville de Perpignan en quelques chiffres :

- 10 054 équipements.
- Emissions GES du parc = 6 149 TCO²eq, soit l'équivalent de 2290 allers-retours paris New York.

- Consommation annuelle d'électricité = 1 165 Mwh, soit l'équivalent de la consommation de 253 foyers français.

Une convention d'intracting pour le renouvellement de l'éclairage public



La Ville a signé fin 2023, une convention d'intracting avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer des travaux d'efficacité énergétique de l'éclairage public. L'intracting est un dispositif de financement qui s'appuie sur un modèle économique vertueux. Le principe consiste à financer

des investissements portant sur l'amélioration de la performance énergétique d'un équipement public. Les économies d'énergie réalisées permettent de rembourser le financement à moyen terme, puis d'amorcer d'autres opérations du même type.

Ce dispositif porté par la CDC s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone, vise à réduire sa consommation en énergie et à accélérer la rénovation énergétique des équipements publics.

Le coût des travaux s'élève à 3M€ HT. L'avance remboursable intracting est signée avec la CDC sur une durée de 13 ans. Les économies d'énergie générées par ces travaux et cumulées sur 13 ans étant estimées à plus de 4M€.

Les certificats d'économies d'énergie (CEE)

Ce dispositif repose sur un quota d'économie d'énergie imposé par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergie. Ces derniers doivent financer des travaux d'économies d'énergie ou racheter des certificats auprès des acteurs éligibles. Les collectivités sont éligibles. Cela signifie que les travaux qu'elles mènent sur leur patrimoine peuvent donner lieu à une valorisation sous forme de CEE. En 2023, la Ville a signé une convention de 3 ans avec la société ACT Commodities afin de valoriser les CEE générés par les travaux de performance énergétiques sur son patrimoine à hauteur de 5,25 € HT par MWh cumac.

A noter, depuis 2018, la Ville de Perpignan a valorisé 16 412 MWh cumac qui ont généré une prime de 107 440 €.

PERPIGNAN EXEMPLAIRE

CRISE SÉCHERESSE : LE PLAN EAU DE LA VILLE DE PERPIGNAN

Particulièrement vulnérable à l'effet du changement climatique notre territoire a été placé dès le mois de mai en alerte sécheresse par arrêté de la préfecture, entraînant d'importantes restrictions d'eau. Consciente de ces enjeux et de l'urgence de la situation la Ville a signé au mois de mai, la charte d'engagement municipale proposée par l'État et l'Association départementale des Maires dans le cadre du plan sécheresse.

PLAN SÉCHERESSE À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



LA MAIRIE DE PERPIGNAN VOUS INFORME
mairie-perpignan.fr
APPLICATION PERPIGNAN LA RAYONNANTE



PÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES
Liberé sous l'égide
du Gouvernement



Mais la Ville n'a pas attendu 2023 pour engager une politique volontariste de gestion, réduction de la consommation et d'économie de la ressource en eau, avec des investissements conséquents et nécessaires. Depuis 3 ans, le déficit de précipitations et la sécheresse se sont aggravés. Les interventions et initiatives se sont alors multipliées.

A ce jour, le résultat est probant sur les volumes d'eau consommés ces 3 dernières années :

- Au niveau des espaces verts et malgré l'augmentation de leur superficie : une économie de 83 431 m³ a été réalisée, équivalent à - 42%
- Au niveau des stades : une économie de 67 564 m³ a été réalisée, équivalent à - 34%
- Au niveau de la propreté de la Ville : une économie de 13 021 m³ a été réalisée, équivalent à - 48,5%

**EN 10 ANS LA CONSOMMATION D'EAU
DE LA VILLE DE PERPIGNAN EST PASSÉE
DE 712 400 M³ À 321 300 M³ SOIT UNE
RÉDUCTION DE PLUS DE 54%**

Parmi les principales actions du plan d'économies d'eau 2023-2024 :

Stades et gymnases

Les actions déjà en place :

- Installation de robinets temporisés et sécurisés sur toutes les douches des équipements sportifs ;
- Mise en place d'une centralisation qui permet de programmer et piloter l'arrosage à distance et acquisition d'un appareil permettant de connaître l'hygrométrie du sol et ainsi d'ajuster les arrosages au strict nécessaire ;

- En parallèle, réduction du nombre de cycles d'arrosage des terrains : 1 cycle d'arrosage au lieu de 3 /nuit et 1j/2 au lieu de 7j/7, dans l'unique but de conserver un couvert végétal sur les terrains (réduction de 50% des apports par rapport à l'année 2022) ;
- Hauteur de tonte plus haute lorsque les terrains ne sont plus utilisés pour faire baisser la température des sols ce qui influe sur les temps d'arrosage ;

- Expérimentation réalisée de conversion de flore et plantation d'une nouvelle variété de gazon (Cynodon) sur les terrains de sports de Porte d'Espagne, Maillolles et Giral. Cette variété plus résistante a montré de beaux résultats : pas de maladie, aucune utilisation de produits phytosanitaires et surtout moins d'arrosage.

En projet :

- Réflexions en cours pour étendre ce gazon type Cynodon sur l'ensemble des terrains de la Ville.

PERPIGNAN EXEMPLAIRE

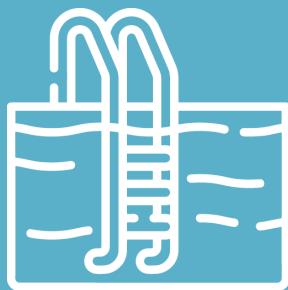
Propreté de l'espace public

Les actions déjà en place :

- Les laveuses de voirie ne sont plus utilisées. Elles ont été remplacées par de l'aéro-balayage avec l'utilisation des soufflettes (achat de 10 machines supplémentaires), ainsi qu'une balayeuse supplémentaire.
- 169 bornes de lavage ont été supprimées, à la place installation de 12 bornes verrouillées équipées de cartes magnétiques, réparties sur le territoire permettant de maîtriser les préleveurs et contrôler les volumes.



Mise en place d'un dispositif provisoire de récupération de l'eau de la piscine du Moulin à Vent pour la propreté à l'été 2023



L'été dernier, la sécheresse qui a touché notre Ville a entraîné diverses mesures, dont l'interdiction du nettoyage des voiries. Dès le mois de juin, les services de la Ville se sont mobilisés pour trouver des solutions et ont mis en place un dispositif permettant de récupérer les eaux de lavage des filtres de la piscine du Moulin à Vent. C'est près de 20 m³ d'eau par jour qui ont ainsi pu être stockés

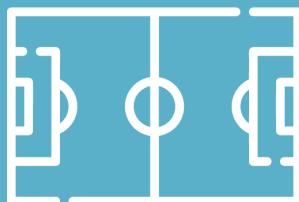
et utilisés pour le lavage des voiries au lieu d'être rejetés directement dans les réseaux des eaux usées. Une action qui confirme la volonté de la Ville d'adapter ses modes de gestion afin d'économiser la ressource en eau.

Ce dispositif provisoire sera pérennisé dans le cadre des travaux réalisés au parc des sports (voir article ci-contre).



LE MAIRE DE PERPIGNAN, LOUIS ALIOT ET LE PRÉFET RODRIGUE FURCY EN VISITE À LA PISCINE DU MOULIN À VENT POUR DÉCOUVRIR LE SYSTÈME DE RÉUTILISATION DE L'EAU DES FILTRES POUR LE NETTOYAGE DES VOIRIES

Création d'une unité de pompage pour l'irrigation des terrains du Parc des Sports



En 2023, la Ville de Perpignan a missionné un bureau d'études en vue de créer une unité de pompage pour l'irrigation des terrains du Parc des Sports. Les études sont en cours, la mise en service est prévue au 1^e semestre 2024. Les terrains sont actuellement arrosés par le réseau d'adduction d'eau potable de la Ville. Or le Parc des Sports est traversé par le canal d'arrosage de Cabestany (antenne de Las Canals). Ce projet consiste à créer une unité

de pompage qui sera composée d'une cuve en béton enterrée d'une capacité de 100 m³ et d'un local pour les pompes, les filtres et la programmation.

Parallèlement, le projet prévoit de pérenniser la récupération des eaux de nettoyage des filtres de la piscine du moulin à vent qui seront à l'avenir stockées dans la nouvelle cuve en béton ainsi créée. Les balayeuses pourront venir s'alimenter en eau recyclée dans ce nouveau dispositif.

PERPIGNAN EXEMPLAIRE

CRISE SÉCHERESSE : LE PLAN EAU DE LA VILLE DE PERPIGNAN



Piscines

Les actions déjà en place :

- Arrêt du rinçage à grande eau des vestiaires et plages : traitement uniquement avec machines auto laveuses ;
- Pataugeoires vidées 1 fois/semaine au lieu de 4 fois/semaine avec contrôle sanitaire et plus d'eau coulant en continu dans les pédiluves.
- Etudes en lien avec l'ARS pour ne pas faire de vidange annuelle des bassins (déjà réalisée en 2022) ;
- Réutilisation des eaux issues du lavage des filtres de la piscine du Moulin à Vent pour alimenter les balayeuses.

En projet : Pour la piscine Arlette FRANCO, dans le cadre de la réhabilitation du système de filtration, une étude est en cours pour la mise en place d'un équipement de recyclage d'eau pour l'appoint des bassins. L'objectif est de recycler les eaux de lavage des filtres, les eaux prélevées par les analyseurs en ligne et celles issues de la déconcentration quand la fréquentation du bassin est importante. La démarche permettrait de recycler en moyenne 1 000 à 1 500 m³ par an. Le coût global estimé de ce projet est d'environ 275 000€ HT



Espaces verts

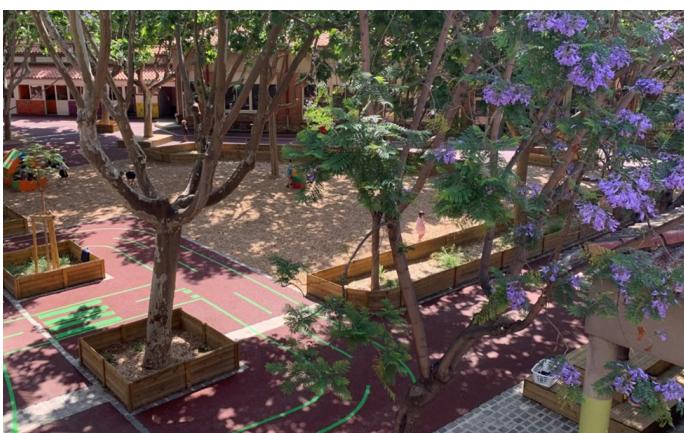
Les actions déjà en place :

De nouveaux modes de gestion des espaces verts généralisés dans les pratiques ;

- Choix de végétaux ne craignant pas la sécheresse et nécessitant peu d'eau, utilisation de paillages et couvert végétal ;
- Installation systématique de goutte à goutte (quand cela est techniquement possible) pour les plantes et de systèmes d'arrosage spécifiques intégrés pour les arbres ;
- Déploiement d'un système de contrôle et de gestion centralisée de l'arrosage par radio. 30 relais radio permettant de commander 243 programmeurs sont installés avec un suivi de l'évapotranspiration et de la pluviométrie pour réguler les temps d'arrosage.

Mesures supplémentaires prise dans le cadre de l'arrêté sécheresse :

- Arrêt de toutes les plantations depuis le 1^{er} trimestre 2023 ;
- Arrêt de l'arrosage de l'ensemble des espaces verts (sauf pour les arbres de moins de 3 ans).
- Suppression des plantes en pots et de la moitié des jardinières du centre-ville (passé de 48 à 24 jardinières).



Bâtiments municipaux et écoles

Les actions déjà en place :

- Fermeture du réseau d'eau chaude des bâtiments administratifs (économie d'eau et d'énergie) ;
- Installations de robinets temporisés et sécurisés sur toutes les douches des écoles et vestiaires du personnel municipal.
- Réalisation de cours d'école « Oasis » : rénovation des cours avec réduction substantielle des espaces goudronnés. Végétalisation et désimperméabilisation des sols, récupération et gestion des eaux de pluie. 6 cours d'écoles et 2 plateaux sportifs traitées d'ici 2026.

PERPIGNAN EXEMPLAIRE

Promouvoir l'effacement pour faire des économies d'énergie et garantir la sécurité du réseau électrique

**Avec Voltalis,
adoptez la sobriété
positive !**

Chauffé à l'électricité ?

Ce thermostat connecté, l'app et son installation 100% gratuits pour réaliser 15% d'économies d'énergie !

Des conseillers Voltalis viennent à votre rencontre pour vous présenter le dispositif et vous proposer son installation.

Merci de leur réserver le meilleur accueil !

Contactez Voltalis pour en bénéficier, c'est gratuit et sans abonnement !

05 40 25 69 96

(du lundi au samedi de 10h à 18h, appel non surtaxé)

perpignan@voltalis.com



Voltalis



Pourquoi c'est gratuit ?

- En cas de déséquilibre sur le réseau électrique, Voltalis peut réduire temporairement la consommation, de façon coordonnée sur des dizaines de milliers de logements, aux moments où le réseau électrique en a besoin. Cela s'appelle de « l'effacement ».
- L'effacement électrique est un dispositif mis en place par l'État et Réseau de Transport d'Électricité français (RTE) afin de sécuriser l'approvisionnement électrique. Voltalis est rémunérée par le gestionnaire du Réseau de Transport

d'Électricité français car il permet ainsi d'éviter la mise en route de moyens de production coûteux et fortement carbonés, centrales fioul ou au charbon, par exemple.

Il y a peu d'impact sur le confort des usagers, du fait de la courte durée de la coupure (maximum 10mn) et les habitants gardent la main sur le blocage des ordres d'effacement.

En cas de besoin, ils peuvent en effet, à tout moment choisir de couper le système et réenclencher les radiateurs.

Dans un contexte d'inflation, la Mairie poursuit ses engagements pour accélérer la transition énergétique sur le territoire en proposant aux 24 620 foyers de Perpignan, chauffés au tout électrique, une solution gratuite d'effacement électrique qui permet de maîtriser leur consommation tout en sécurisant le réseau. La Mairie a donc conclu un partenariat avec Voltalis qui déploie ce dispositif gratuitement et sans abonnement.

Comment ça marche ?

- Voltalis installe gratuitement un thermostat connecté composé de petits boîtiers reliés à chacun des radiateurs électriques du foyer.
- Grâce à une application mobile, les habitants peuvent suivre leur consommation et piloter leurs radiateurs à distance.

Les retours d'expérience montrent que ce service permet aux participants de faire jusqu'à 15% d'économies d'énergie (5% par effacement et 10% grâce à l'application qui leur permet de piloter et suivre leur consommation).

Les habitants font des économies d'énergie tout en contribuant à réduire les émissions de CO₂ et à garantir la sécurité de notre système électrique.



La société déploie son dispositif progressivement sur le territoire français. Elle existe depuis plus de 14 ans et a déjà équipé plus de 200 000 foyers.

Sur Perpignan, la campagne d'information et de déploiement a démarré le 30 octobre 2023.

Voltalis se charge de l'installation et remettra en 2024, à la Ville un bilan annuel synthétique pour suivre l'avancement des déploiements, et évaluer les consommations effacées et les émissions de gaz à effet de serre évitées.

PERPIGNAN EXEMPLAIRE

Agir pour le « cœur de Ville »

La Ville de Perpignan a conventionné avec l'État et avec la Communauté Urbaine, un programme intitulé « Action cœur de ville » (ACV).

Qu'est-ce que ACV ?

C'est un programme contractualisé par le biais d'une convention cadre, laquelle est déclinée en un plan d'actions qui couvrait initialement la période 2018-2022. Ce programme porte une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle moteur de ces villes dans le développement du territoire.

Les actions portées s'articulent autour de 5 thématiques : la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine, la réhabilitation/restructuration de l'habitat, un développement économique et commercial équilibré, l'accès aux équipements et aux services publics, et enfin l'accessibilité et la mobilité. La convention n'ouvre pas de financements dédiés mais un fléchage préférentiel des fonds de l'État vers les actions prévues dans ce contrat, conçu comme un ensemblier.



Les premiers ateliers généraux du commerce et de l'artisanat se sont déroulés le 3 avril 2023, les commerçants ont été informés des nombreuses actions en cours afin de promouvoir l'attractivité du centre-ville et sa périphérie.

On a entendu parlé d'ACV-2 en 2023 : quelles plus-value par rapport à ACV ?

Le Maire de Perpignan et le Président de la Communauté Urbaine ont souhaité prolonger ce dispositif jusqu'en 2026 pour aller au bout des opérations prévues dans le mandat. L'objectif est de poursuivre les actions en faveur des mobilités actives et notamment le développement des pistes cyclables et la renaturation du cœur de ville. Par ailleurs, il s'agit de massifier la rénovation de l'habitat privé en cœur de Ville et de renforcer l'attractivité commerciale en mettant en place, de nouveaux outils. Des comités de suivi réguliers ont par exemple permis de renforcer la collaboration entre la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Ville.



Quelles sont les principales actions menées en 2023 et quelles sont les prochaines étapes ?

2023 a permis de mettre tous les acteurs autour de la table et d'acter le prolongement du dispositif dans un avenir. Cet avenir transforme la convention cadre en convention d'opération de revitalisation (ORT) qui donne désormais les moyens à la Ville d'être plus interventionniste dans le choix d'implantations d'activités commerciales sur son territoire. Par ailleurs, la Mairie a organisé en avril, les premières Assises du commerce de Perpignan qui ont été l'occasion de réunir les commerçants et les organismes Consulaires autour d'une journée d'échanges, afin de poser les bases des collaborations futures. L'avenant ACV2, listant les opérations à mener, doit être signé au début de l'année 2024, avec l'ensemble des partenaires.



La Ville de Perpignan a reçu un "Coquelicot d'or" par l'association nationale Centre-Ville en mouvement, qui récompense les collectivités qui se sont mises en réseau, et qui œuvrent au quotidien pour le renouveau de leur cœur de ville.

Une charte pour préserver nos arbres



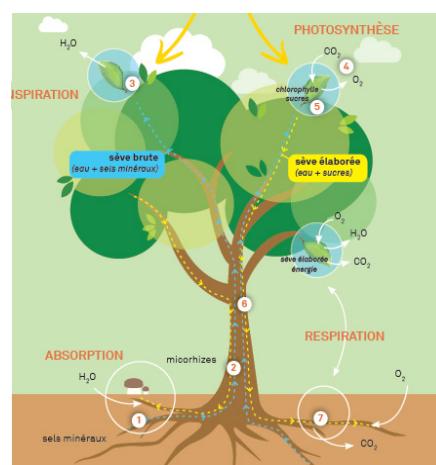
Perpignan possède près de 50 000 arbres sur son territoire, un trésor inestimable que nous avons l'obligation de préserver et de faire prospérer.

Les services de la Ville de Perpignan, en concertation avec différentes associations et habitants, ont donc travaillé en 2023 à l'élaboration d'une charte de l'arbre. Cette charte a pour objectif de sensibiliser tous les acteurs (entreprises, collectivités et habitants) à l'importance du

rôle de l'arbre dans la ville, en particulier dans la perspective du réchauffement climatique et à la nécessité de préserver les arbres existants. Elle met en exergue les nombreux bénéfices des arbres en milieu urbain : rafraîchissement et lutte contre les îlots de chaleur, séquestration du CO₂, amélioration de la qualité de l'air, amélioration du cadre de vie, biodiversité... Elle est un outil de références et de bonnes pratiques pour les décideurs, les

intervenants sur l'espace public et les habitants. Sa vocation est d'être largement partagée.

Le document est actuellement en cours de mise en page et sera proposé début 2024 au Conseil Municipal. Les acteurs du territoire seront invités à signer la charte afin de montrer leur engagement lors d'un événement dédié.



Un 7^e site labellisé éco jardin pour la Ville de Perpignan



Le Square Bir Hakeim a été audité le 13 octobre dernier par Plante et Cité.

Le square d'une surface de 3,36 ha est un véritable poumon vert dans le centre-ville de Perpignan. Des actions fortes ont été entreprises depuis plusieurs années pour sauver les platanes, dont le système racinaire souffrait de piétinement et d'appauvrissement du sol. Cela a conduit à un changement radical de gestion sur la moitié du square : les pelouses accessibles ont été

interdites, le sol décompacté et recouvert de 15 cm de broyat. Du lierre rampant a été planté en couvre-sol.

Le square s'inscrit également dans la continuité de la trame verte et bleue.

Avec cette nouvelle labellisation, la Ville de Perpignan confirme le savoir-faire des équipes dans la gestion différenciée de ses espaces verts et naturels. Le square Bir Hakeim est le 7^e site labellisé éco jardin sur Perpignan.

7 SITES LABELLISÉS ÉCO-JARDIN :

- PARC SANT VICENS
- LAS CANALS
- JARDIN PUIG-VILLA DES TILLEULS
- PARC DE LA PÉPINIÈRE
- BOIS DES CHÈNES
- PARC MAILLOL
- SQUARE BIR HAKEIM

Désimperméabiliser : une solution pour rafraîchir la ville et favoriser l'infiltration des eaux de pluie !



Notre Région est l'une des plus vulnérables face au changement climatique. Développer la résilience du territoire est donc une nécessité. Le prochain Plan Climat, sur lequel les élus et services travaillent actuellement,

fera la part belle aux actions qui permettent de rafraîchir la ville et de désimperméabiliser l'espace public afin de lutter contre la canicule et de favoriser l'infiltration des eaux de pluie.

Un des premiers gros projets expérimenté dans ce domaine se trouve sur le Moulin à Vent.

Entre la rue Pic des Salines et la rue de Latour Bas Elne, il y avait une grande place minérale aménagée de places de parking dont la chaussée était fortement abîmée et déformée. La Ville a réaménagé et désimperméabilisé entièrement cette place pour faciliter l'infiltration des eaux de pluie : les places de parking, comme l'espace central pouvant être emprunté par les piétons et vélos ont été traités en béton drainant et la Ville plante 54 arbres en lieux et places des 14 pins vieillissants, fin des travaux prévus début 2024.

Aménagement d'un jardin partagé sur le secteur Est



Le jardin de Sabardeil, de 3000 m² a fait l'objet d'un réaménagement partiel en 2021 et notamment de l'aire de jeux. Une deuxième tranche de travaux s'est concentrée en 2023 sur la partie Basse. Les deux dalles bétons et les murets ont été supprimés au profit d'arbres et d'arbustes pour créer un espace plus frais et plus calme. Des allées en béton ont également été créées pour permettre l'accès PMR. Un paillage bois a été installé afin

d'améliorer la perméabilité des sols et limiter l'entretien. Enfin, un jardin partagé de 200 m² a été créé. Il est protégé par une ganivelle de 1,20 m accessible par un portillon. Après un appel à candidature, lancé par la Mairie de quartier, quatre habitants volontaires se sont positionnés et montés en association pour gérer ce jardin mis à disposition par la ville. Montant des travaux de cette 2^e tranche 100 000€.

Las Canals



En 2023 des travaux importants d'aménagement de la prise d'eau dans la rivière la Têt (vannes automatisées) ont été lancés.

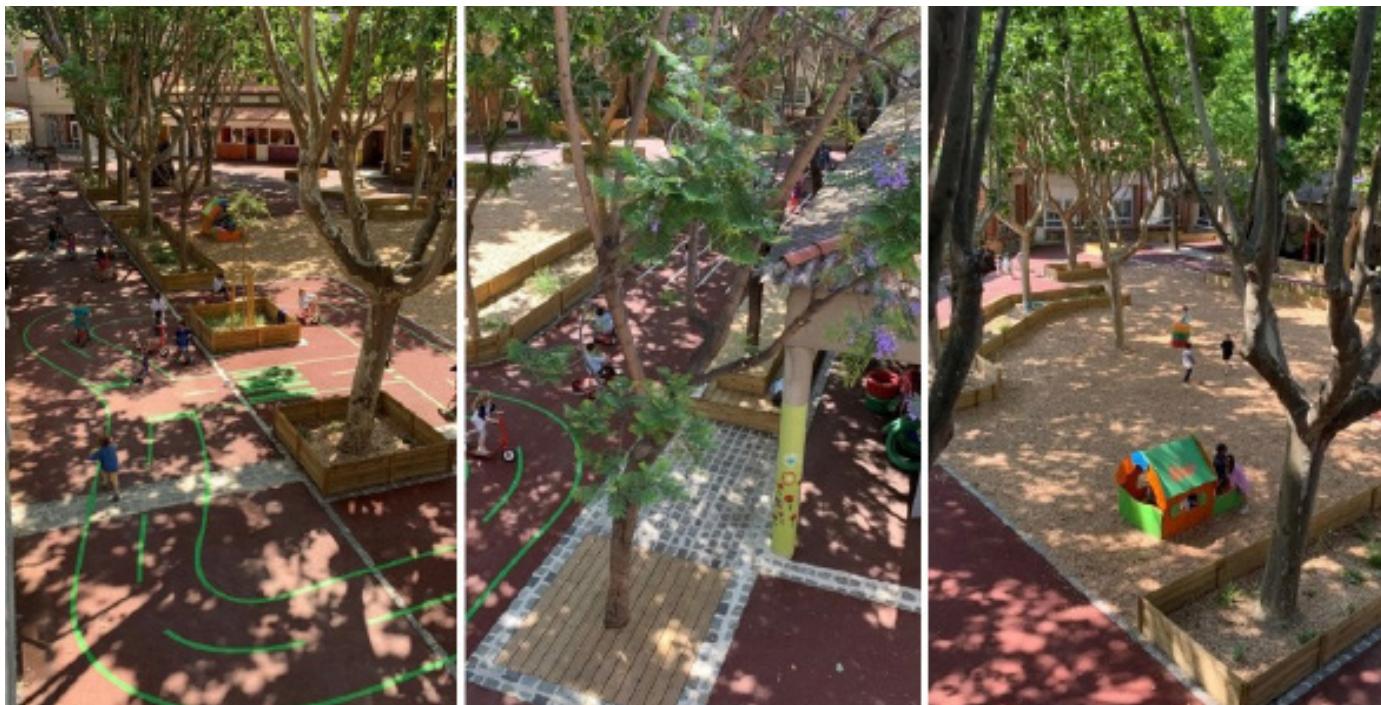
Objectif : faire des économies d'eau et être plus réactif face aux phénomènes climatiques. Coût estimé : 300 000 € financés par la Ville, la Région, le Département et l'Agence de l'eau.

La ville poursuivra ses investissements en 2024 pour optimiser notamment, la gestion du Canal Royal de Perpignan, qui alimente la retenue de Villeneuve de la Raho.

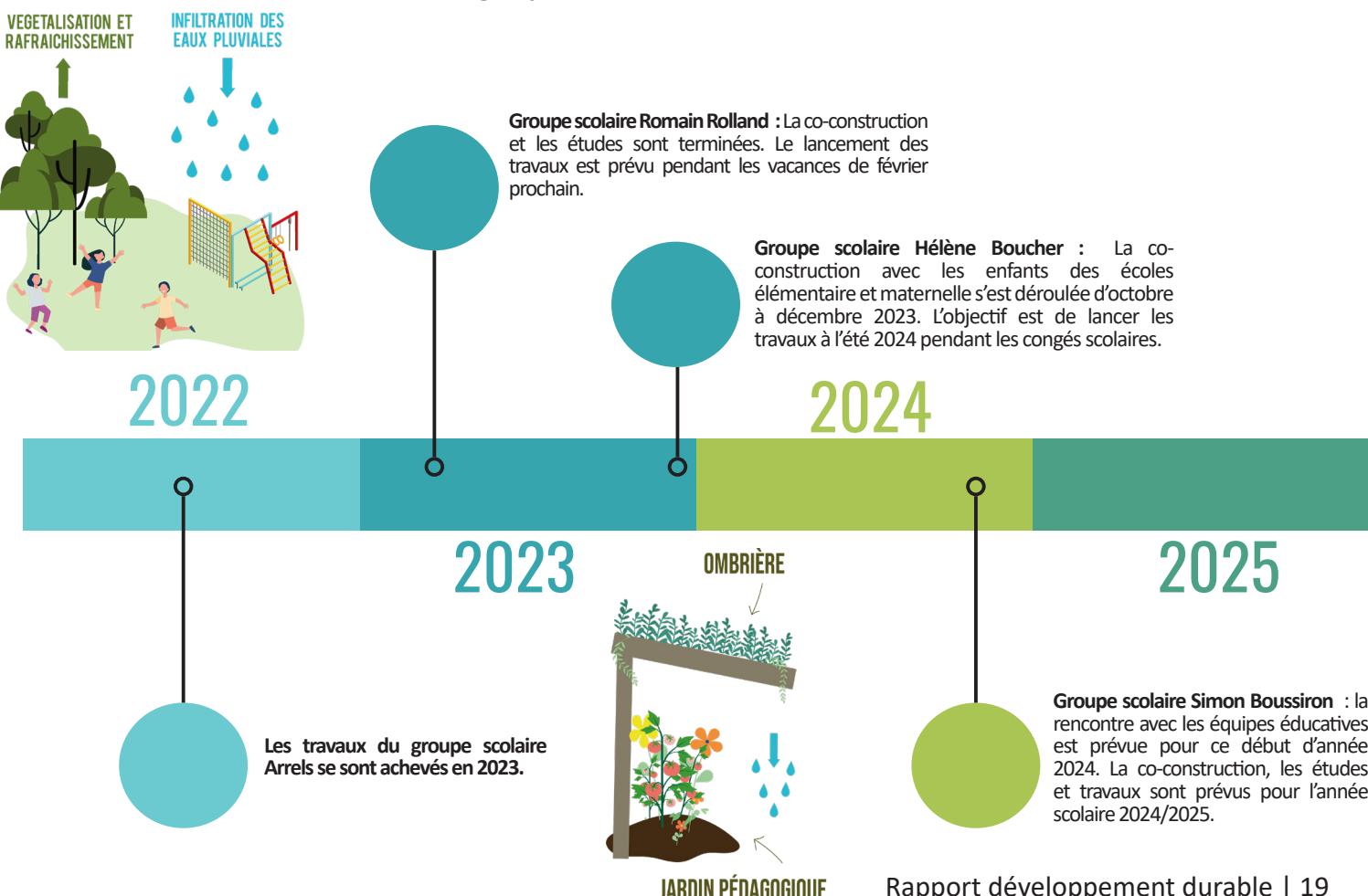
PERPIGNAN VILLE DE NATURE ET D'AGRICULTURE

La transformation des cours d'école en Oasis se poursuit

Les cours de récréation des écoles de Perpignan sont progressivement transformées en « oasis ». Débuté en 2022 avec l'école Arrels l'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien. Ces aménagements permettent de répondre à différentes problématiques : désimperméabiliser , végétaliser, améliorer le cadre de vie et la santé des enfants et les sensibiliser au cycle de l'eau et à la nature en ville en les associant aussi à la co-construction du projet de rénovation de leur cours d'école.

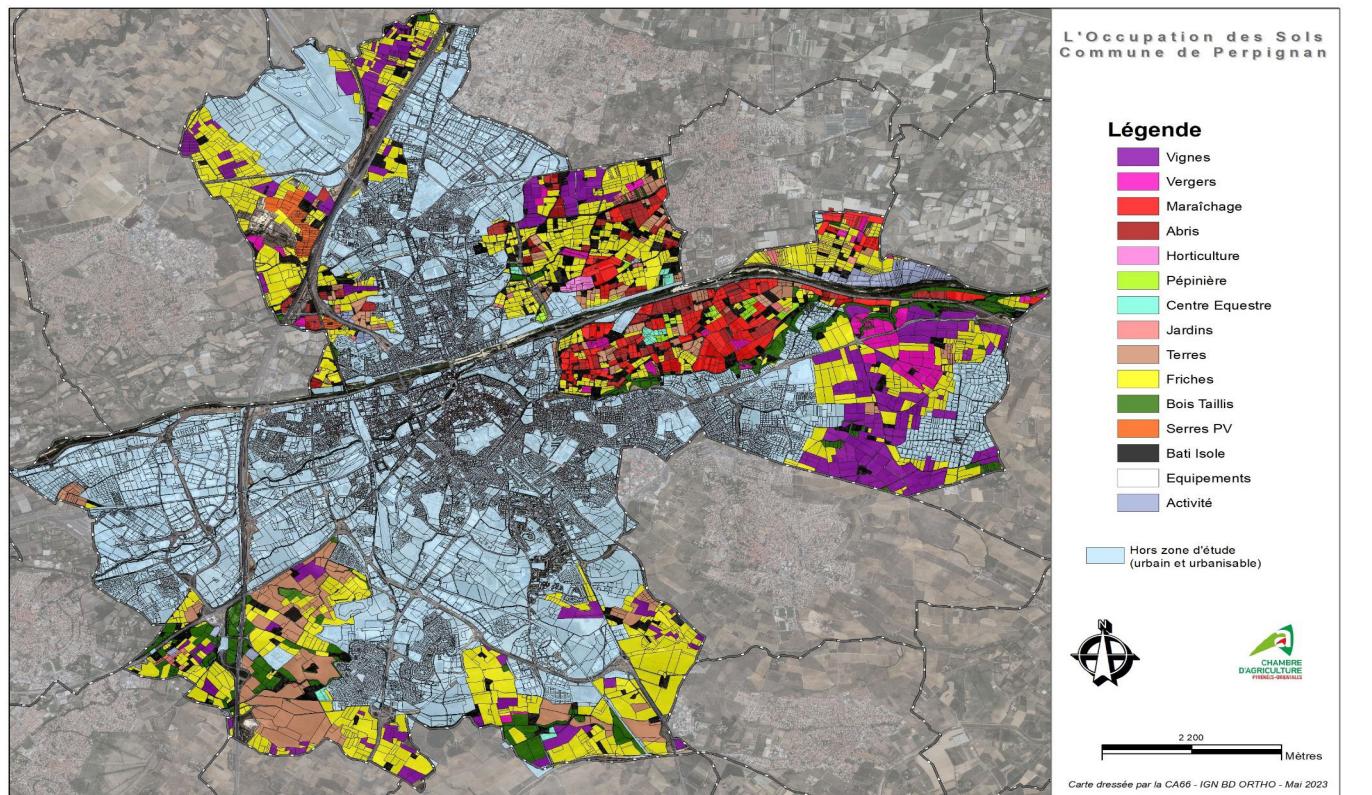


La cours du groupe scolaire Arrels, une fois les travaux terminés



PERPIGNAN VILLE DE NATURE ET D'AGRICULTURE

D'un état des lieux de l'agriculture perpignanaise, à un programme d'actions



Perpignan reste une ville agricole, mais quelle est la place de cette agriculture ? quelles sont ses forces, ses faiblesses, les enjeux ?

C'est pour répondre à ces questions et obtenir des préconisations, que la Ville a confié en 2023, la réalisation d'une étude à la chambre d'Agriculture des Pyrénées Orientales.

Le rapport final présente un diagnostic complet, depuis l'analyse des terroirs, en passant par le relevé et les cartographies identifiant les parcelles cultivées, le type d'agriculture, l'âge de l'exploitant, les friches, les bois et taillis... Ce rapport est détaillé par secteur et sous forme de cartes et s'attache à préciser l'évolution de l'occupation des sols entre 2009 et 2022.

Perpignan compte encore aujourd'hui 1000 hectares cultivés, soit 38% de la surface communale mais elle dénombre aussi une surface équivalente de friches pouvant être remises en valeur.

L'étude confirme aussi, s'il en était besoin, que cette agriculture est fragilisée et menacée par la concurrence d'autres usages. Le rapport propose donc en guise de conclusion, un ensemble de préconisations. Certaines actions (peu contraignantes) sont en cours de mise en œuvre, comme la lutte contre la cabanisation (partenariat avec la SAFER), ou la lutte contre les friches, (repérage et mise en relation des agriculteurs, avec les propriétaires de friches). D'autres actions font intervenir des outils et procédures d'aménagement qui seront soumis à arbitrage en 2024.



Du renouveau au Moulin à vent

Dans la continuité des travaux réalisés sur la Rambla d'Occitanie en 2023, c'est l'ensemble du quartier du Moulin à Vent qui va être embellie. En 2024, la Ville va engager un programme de revalorisation de l'ensemble des espaces verts de ce quartier emblématique de Perpignan qui s'étalera sur plusieurs années. L'ensemble des espaces verts va être réaménagé dans un esprit plus durable : les sols seront amendés, les pelouses seront remplacées par des essences couvre sols moins gourmandes en eau, les haies et massifs par des essences adaptées au réchauffement climatique.



PERPIGNAN : VILLE A ÉNERGIE POSITIVE

Une nouvelle médiathèque au Vernet

Les travaux de construction de la future médiathèque du Vernet débuteront en février 2024 pour une livraison prévue à l'automne 2025.

Ce futur espace culturel sera implanté sur un terrain de l'avenue Joffre situé en face du parc Maillol et du lycée éponyme. Il comprendra une médiathèque de 1 100 m² et un espace adolescence jeunesse de 130 m².

Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale forte : conception bioclimatique prenant compte de l'orientation du bâtiment, espaces extérieurs paysagers aménagés avec des essences adaptées au climat, protections contre le soleil, réduction des espaces imperméables pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie...

La construction s'inscrit également dans une démarche de sobriété et de rationalisation de l'impact carbone : utilisation de matériaux bio-sourcés, revêtement de sols peu carbonés, isolation en fibre de bois, éclairage basse consommation, installation photovoltaïque en toiture.

Extension du réseau de chaleur : les travaux ont démarré !



Comme nous vous l'avions annoncé en 2021, le marché pour l'extension du réseau de chaleur a été attribué en 2023. Les travaux ont démarré en juillet dernier et se poursuivront jusqu'en août 2024. A terme une quarantaine de bâtiments pourront bénéficier de ce réseau de chaleur vertueux dont plusieurs logements HLM et des équipements municipaux, dont 2 gymnases, 4 écoles et le centre technique municipal.

Le tracé totalise un peu plus de 10 km. Il débute le long de la RD 900 pour récupérer le réseau principal et prévoit ensuite 2 sections :

- La première longe le chemin du sacré cœur, descend en direction du gymnase Pagnol,

puis vers Clodion Torcatis.

- La seconde, longe le lycée Maillol, se poursuit en direction du gymnase Pons, descend ensuite vers le Bas Vernet, pour alimenter clinique et HLM puis continue en direction du centre technique municipal.

Plus d'un tiers du tronçon a été réalisé en 2023. L'opérateur prévoit également de rénover la chaufferie existante de Vernet Salanque qui servira d'appoint et de secours en cas d'opération sur le réseau.

Pour rappel, ce réseau permet de produire de l'eau chaude, une énergie vertueuse fournie à 90% par la combustion de l'usine de traitement et de recyclage des déchets de Calce.

Un nouveau bâtiment pour les associations du quartier EST



La Ville de Perpignan a décidé de construire un bâtiment neuf sur le terrain libre, rue de la Houle, proche de la mairie de quartier

Est, afin d'accueillir les associations des quartiers Saint Gaudérique et Las Cobas qui étaient jusqu'alors installées dans trois bâtiments préfabriqués vétustes qui ont été démolis.

Le nouveau bâtiment, livré en juillet dernier se compose de 4 salles de 60m² aménagées selon les différents besoins des associations : activités sur sol souple, théâtre et danse, installation technique pour le travail du verre....

Le bâtiment a été isolé par l'extérieur pour une meilleure performance énergétique et la toiture a été végétalisée avec des essences adaptées au climat Méditerranéen, sur le même principe que la toiture végétale du groupe scolaire Ludovic Massé, faisant d'elle la 2^e toiture végétalisée aménagée sur le patrimoine de la Ville de Perpignan Cout de l'opération : 1 220 000 € TTC

BILAN CARBONE

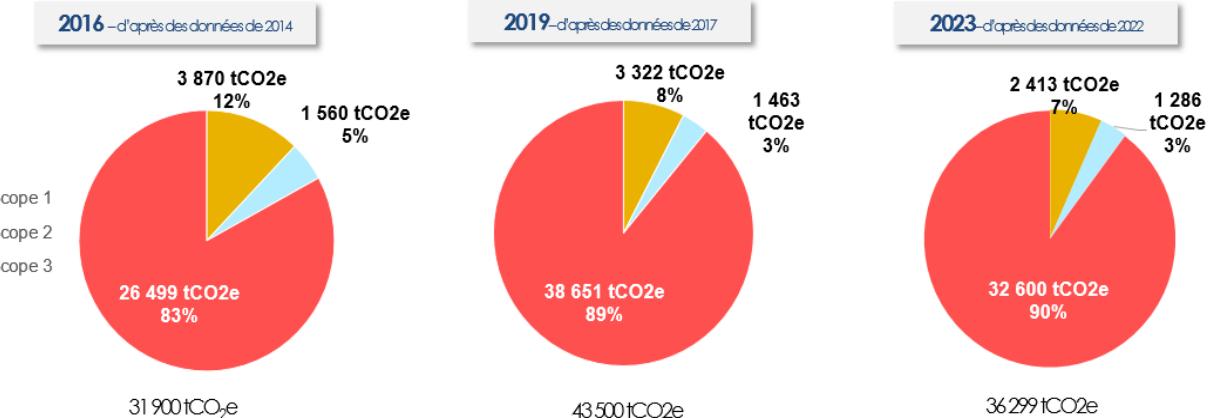
4^e Bilan Carbone « patrimoine et services » de Perpignan

Le code de l'environnement impose aux communes de plus de 50 000 habitants de réaliser un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre (Bilan GES) portant sur leur patrimoine et compétences. Ce bilan comporte 3 catégories d'émissions :

- **le scope 1 = les émissions directes liées à la consommation de combustibles** (par exemple carburant des véhicules, chauffage des bâtiments) ;
- **le scope 2= les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité**
- **le scope 3 = les autres émissions indirectes** (produits achetés, déplacements des salariés et des habitants pour se rendre dans les services communaux, les déchets...).

Cette 3^e catégorie était jusqu'à présent facultative. Le décret 2022-982 du 1^{er} juillet 2022 rend désormais l'étude de cette 3^e catégorie obligatoire. A noter, la Ville de Perpignan avait déjà anticipé cette évolution et prenait déjà en compte cette catégorie dans ses précédents BEGES.

Comparaison des émissions par scopes en tCO2e entre 2016, 2019 et 2023 source : NEPSEN



Les résultats de ce 1^{er} graphique montrent que la tendance est toujours à la baisse entre les bilans 2016, 2019 et 2023 sur les scopes 1 et 2. La conversion des systèmes de chauffage les plus polluants, des bâtiments plus récents ou rénovés et les mesures de sobriété mises en œuvre montrent les premiers résultats en termes de réduction de consommation d'énergie et d'empreinte carbone.

Après la forte augmentation du scope 3 entre les années 2016 et 2019 qui s'explique par une collecte des données plus exhaustive et de meilleure qualité (de nouveaux bâtiments intégrés à l'étude et une meilleure prise en compte

des déplacements), la tendance, sur 2023 est à nouveau à la baisse, mais masque deux réalités :

- Une baisse significative des déplacements des visiteurs. Un constat généralisé partout en France avec des déplacements visiteurs qui ne sont pas revenus au niveau d'avant COVID
- En revanche, un calcul plus précis des données issues du bilan comptable a permis un meilleur détail dans les calculs et une augmentation des émissions liées aux intrants. Au global, on constate malgré cela une baisse de 15% des émissions du scope 3 entre les deux derniers bilans.

Chiffres clés du bilan carbone 2023 :

36 299 tCO²e



16,2 tCO₂e/agent
(20,5 tCO₂e/agent dans BC 2019)



4,18 millions d'euros
(4,4 millions d'euros dans BC 2019)



0,31 tCO²e/habitant
(0,36 tCO₂e/habitant dans BC 2019)



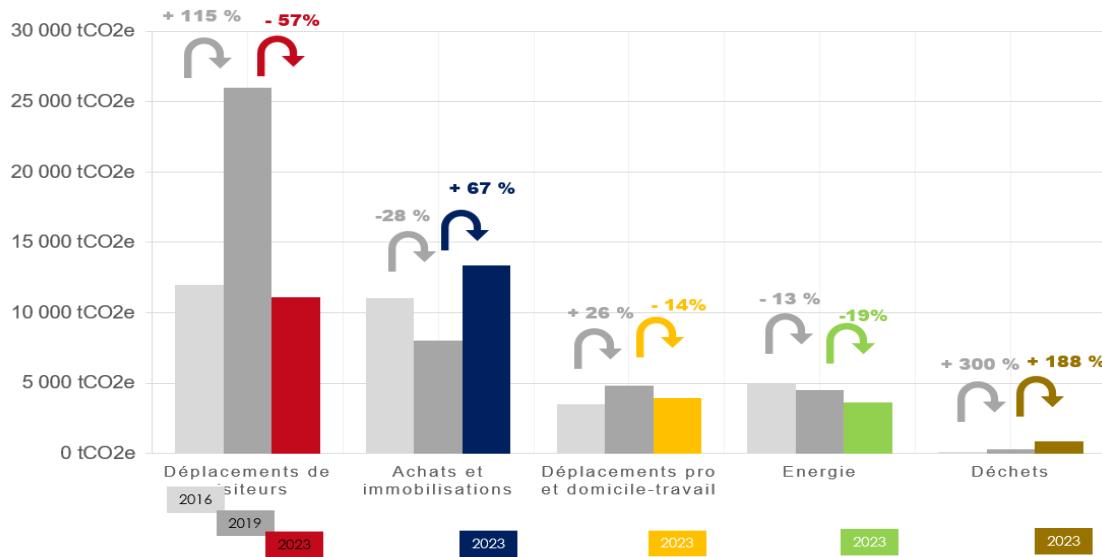
35,4 €/habitant
(36 €/habitant dans BC 2019)



304 kWh/habitant
(304 kWh/habitant dans BC 2019)

BILAN CARBONE

Évolution du bilan carbone par poste



Explications des principales évolutions :

→ Poste 1 : les déplacements visiteurs : -57% entre 2019 et 2023 (+ 115% entre 2016 et 2019)

- La pandémie de Covid-19 a mis un coup d'arrêt à certaines activités touristiques, culturelles, sportives. Depuis, une reprise progressive des fréquentations est observée. Cependant, les fréquentations n'ont pas encore atteint leurs niveaux d'avant covid. De plus, les fréquentations sont plus locales, avec moins de déplacements en avion. Ces deux raisons combinées entraînent une forte diminution des émissions associées aux déplacements des visiteurs.
- A noter l'augmentation sur le bilan précédent est liée au fait que des enquêtes réalisées auprès de quelques écoles et mairies de quartiers ont permis d'intégrer ces éléments et d'affiner les hypothèses avec des déplacements en grande majorité en voiture.
- Parmi les réductions de fréquentations les plus significatives :
 - Piscine Moulin à Vent : 180 000 entrées en 2022 / 243 000 en 2017
 - Piscine A. Franco : 70 000 entrées en 2022 / 114 000 en 2017
 - Musée Rigaud : 46 000 entrées en 2022 / 68 000 en 2017.

→ Poste 2 : les achats et immobilisations : +67% entre 2019 et 2023 (-28% entre 2016 et 2019)

- Une étude plus poussée du bilan comptable a permis de prendre en compte 58 500 000 € de budget contre 23 300 000 € pour le bilan précédent.

→ Poste 5 : les déchets : Une amélioration des données avait engendré une multiplication par 3 de la quantité de déchets entre 2016 et 2019. Pour le bilan 2023, la quantité de déchets est sensiblement la même qu'en 2019. L'évolution du facteur d'émissions du traitement des ordures ménagères est responsable de l'augmentation des émissions (386 kgCO₂e/t en 2023 contre 47 kgCO₂e/t en 2019).

→ Poste 3 : les déplacements professionnels et domicile-travail des agents et élus : - 18% entre 2019 et 2023 (+ 26% entre 2016 et 2019).

Pour mieux connaître les habitudes de déplacements domicile-travail des agents, un questionnaire a été créé. 769 réponses reçues sur 2 242 agents, soit un taux de réponse de 34%. Les résultats ont donc été extrapolés pour l'ensemble des agents.

- L'empreinte carbone des déplacements domicile-travail des agents a diminué de 14% : le questionnaire a mis en évidence une forte augmentation des km totaux parcourus, mais au profit des modes actifs (Marche/vélo/trottinette), faible émetteur de CO₂.
- Déplacements professionnels : l'optimisation de la flotte municipale, tant sur les usages que sur les caractéristiques du parc permet de réduire légèrement les émissions de 2%.

→ Poste 4 : l'énergie : - 19 % entre 2019 et 2023 (-13% entre 2016 et 2019)

Le bilan 2019 marquait déjà une baisse très importante des consommations d'énergie liées à : une politique de rénovation des bâtiments, à la mise en place d'un Contrat de Performance Énergétique et à des mesures de modernisation du parc d'éclairage public.

- Ces programmes de rénovation se poursuivent et les consommations d'énergie sont toujours à la baisse en 2023
- La réduction est principalement due à la baisse de la consommation du fioul (très carboné) et de l'électricité (peu carboné mais consommé en quantité).



Édition Ville de Perpignan - Janvier 2024 - BP 20931 - 66931 Perpignan Cedex
Image : Freepix, Flaticon, Ville de Perpignan
Contact : Mission Transition énergétique et Développement durable
missiondd@mairie-perpignan.com